

ARRONDISSEMENT  
HAGUENAU WISSEMBOURG

SIVU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE L'UFFRIED

Election des membres du  
bureau (Président, des vice-  
présidents et autres membres)

Effectif du conseil communautaire ou du  
conseil syndical

13

Nombre de conseillers en exercice

13

# PROCÈS-VERBAL

## DE L'ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Accusé de réception en préfecture  
067-256702838-20260414-AE20260414\_1-AU  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

L'an deux mille vingt six, le quatorze du mois d'AVRIL

à dix-neuf heures zéro minutes, en application de l'article L. 2122-8 par renvoi de l'article L.5211-2 et de l'article L. 5211-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical du SIVU Regroupement Pédagogique de l'Uffried

Étaient présents les conseillers communautaires (ou métropolitains) ou les délégués suivants (indiquer les nom et prénom d'un conseiller par case) :

Délégués titulaires :		Délégués suppléants :
CAMOLLI Brigitte	BASCH Joachim	<del>AMANN GEYER Frédérite</del>
WOLFF Rémy	COUSANDIER Laure	WEBER Jean-Louis
ANTONI Marc	HOFFARTH Muriel	<del>OPFERMANN Laura</del>
<del>KEENKLAUS Céline</del>	KOCHER Marilyn	PETER Raphaël
WUST Barbara	LEONHARD Rosalie	
KRILOFF Sébastien	LORENTZ Michel	
MACHRIS Véronique		

Absents<sup>1</sup> : KEENKLAUS Céline Titulaire  
AMANN GEYER Frédéric, WEBER Jean-Louis, OPFERMANN Laura, ou suppléants

### 1. Installation des conseillers communautaires (ou métropolitains) ou des délégués

Conformément aux dispositions de l'article L. 5211-2 du CGCT, les dispositions du chapitre II du titre II du livre Ier de la deuxième partie relatives au maire et aux adjoints sont applicables au président et aux membres du bureau des établissements publics de coopération intercommunale, en tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions du titre V de ce code.

La séance a été ouverte sous la présidence de M. LORENTZ Michel, président sortant de l'EPCI, qui a déclaré les membres du conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

M KRILOFF Sébastien a été désigné(e) en qualité de secrétaire par le conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical (art. L. 2121-15 du CGCT).

M Mme CAMOLLI Brigitte reprend la présidence de la séance, en sa qualité de doyen d'âge.

<sup>1</sup> Préciser s'ils sont excusés.

**2. Election du président**

**2.1. Présidence de l'assemblée**

Le doyen d'âge des membres présents du conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical a pris la présidence de l'assemblée (art. L. 2122-8 du CGCT). Il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré ..... 12 ..... (douze) .....

Il a ensuite invité le conseil communautaire, métropolitain ou syndical à procéder à l'élection du président. Il a rappelé qu'en application de l'article L. 5211-10 du CGCT, le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

**2.2. Constitution du bureau :**

Le conseil communautaire (ou métropolitain) ou du conseil syndical a désigné deux assesseurs au moins :

..... KOULTER Naudym , PETER Raphael .....

**2.3. Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller communautaire (ou métropolitain) ou délégué, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller communautaire (ou métropolitain) ou délégué a déposé lui-même dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet. Le nombre des conseillers ou délégués qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier conseiller ou délégué, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L. 66 du code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

**2.4. Résultats du premier tour de scrutin**

Lorsque l'élection n'a pas été acquise lors d'un des deux premiers tours de scrutin, il a été procédé à un nouveau tour de scrutin.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) ..... 12 douze
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) ..... un
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) ..... 12 douze
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] ..... 1 un
- f. Majorité absolue <sup>2</sup> ..... Aix

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
..... <u>LORENTZ Michel</u> .....	..... <u>11</u> .....	..... <u>Onze</u> .....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**2.5. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>3</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

<sup>2</sup> La majorité absolue est égale, si le nombre de suffrages exprimés est pair, à la moitié plus un des suffrages exprimés ou, si le nombre des suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

<sup>3</sup> Ne pas remplir les 2.5 et 2.6 si l'élection a été acquise au premier tour.

f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	<del>.....</del>	.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

**2.6. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>4</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

Accusé de réception en préfecture  
067-256702838-20260414-AE20260414\_1-AU  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	<del>.....</del>	.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....
.....		.....

**2.7. Proclamation de l'élection du président**

M..... LORENTZ Nichel ..... a été proclamé(e) président(e) et a été immédiatement installé(e).

**3. Élection des vice-présidents**

Sous la présidence de M..... LORENTZ Nichel ..... élu(e) président (ou son remplaçant en application de l'article L. 2122-17 du CGCT), le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical a été invité à procéder à l'élection des vice-présidents. Il a été rappelé que les vice-présidents sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en vertu de l'article L.5211-10 du CGCT, le nombre des vice-présidents est librement déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre puisse être supérieur à 20%, arrondi à l'entier supérieur, de l'effectif total de l'organe délibérant ni excéder quinze vice-présidents.

Si en application de cette dernière règle le nombre de vice-présidents est fixé à moins de quatre, ce nombre peut toutefois être porté à quatre.

Il est rappelé que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de vice-présidents supérieur à 20% de l'effectif, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ou, s'il s'agit d'une métropole, de vingt.

L2 président a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, l'établissement disposait, à ce jour, de 3 vice-présidents. Au vu de ces éléments, le conseil communautaire (ou métropolitain) ou le conseil syndical a fixé à 3 le nombre des vice-présidents du conseil.

**3.1. Élection du premier vice-président**

**3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
..... <u>ANTONI</u> <u>Marc</u> .....	<u>12</u>	<u>douze</u>
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>4</sup> Ne pas remplir le 2.6 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

**3.1.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>5</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Accusé de réception en préfecture  
067-256702838/20260414-AE20260414\_1-AU  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

**3.1.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>6</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.1.4. Proclamation de l'élection du premier vice-président**

M ..... ANTOINI MARC ..... a été proclamé(e) premier vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.2. Élection du deuxième vice-président**

**3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
..... <u>KRILOFF Sebastien</u> .....	..... <u>12</u> .....	..... <u>douze</u> .....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

<sup>5</sup> Ne pas remplir les 3.1.2 et 3.1.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>6</sup> Ne pas remplir le 3.1.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

**3.2.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>7</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<del>.....</del>		
.....		
.....		
.....		
.....		

Accusé de réception en préfecture  
067-256702838-20260414-AE20260414\_1-AU  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

**3.2.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>8</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<del>.....</del>		
.....		
.....		
.....		
.....		

**3.2.4. Proclamation de l'élection du deuxième vice-président**

M ..... KRILLOFF Selbachhem ..... a été proclamé(e) deuxième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.3. Election du troisième vice-président**

**3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] .....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
<u>KRILLOFF</u> <u>RIMMIG</u>	<u>12</u>	<u>douze</u>
.....		
.....		
.....		
.....		

**3.3.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>9</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....

<sup>7</sup> Ne pas remplir les 3.2.2 et 3.2.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

<sup>8</sup> Ne pas remplir le 3.2.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>9</sup> Ne pas remplir les 3.3.2 et 3.3.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- e. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Accusé de réception en préfecture  
067-256702838-20260414-AE20260414\_1-AU  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

**3.3.3. Résultats du troisième tour de scrutin** <sup>10</sup>.

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) .....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.3.4. Proclamation de l'élection du troisième vice-président**

M. Wolff Rémy a été proclamé(e) troisième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.4. Élection du quatrième vice-président**

**3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.2. Résultats du deuxième tour de scrutin** <sup>11</sup>

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote .....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

<sup>10</sup> Ne pas remplir le 3.3.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>11</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.4.3. Résultats du troisième tour de scrutin <sup>12</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

Accusé de réception en préfecture  
067-256702838-20260414-AE20260414\_1-AU  
Date de télétransmission : 17/04/2026  
Date de réception préfecture : 17/04/2026

**3.4.4. Proclamation de l'élection du quatrième vice-président**

M ..... a été proclamé(e) quatrième vice-président(e) et immédiatement installé(e).

**3.16. Élection du membre du bureau n°.....**

Il a été rappelé que les membres du bureau, qui ne sont pas président ou vice-président, sont élus selon les mêmes modalités que le président (art. L. 5211-10 du CGCT).

**3.16.1. Résultats du premier tour de scrutin**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

INDIQUER LE NOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....
.....	.....	.....

**3.16.2. Résultats du deuxième tour de scrutin <sup>13</sup>**

- a. Nombre de conseillers ou délégués présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) .....
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) .....
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral).....
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d].....
- f. Majorité absolue <sup>4</sup> .....

<sup>12</sup> Ne pas remplir le 3.4.3 si l'élection a été acquise au deuxième tour.

<sup>13</sup> Ne pas remplir les 3.4.2 et 3.4.3 si l'élection a été acquise au premier tour.

